

J'ai un Contrat de 20H et je fais 58H par semaine

Par tanguy67, le 31/01/2013 à 00:01

bonjour je suis en nouvelle caledonie j'ai un contrat de 20h et je fais 58h par semaine , mais mon patron me paye sur une base de 39h pour les heures sup. a t'il le droit **merci**

Par pat76, le 31/01/2013 à 15:13

Bonjour

Juste un conseil, prenez votre contrat de travail, vos bulletins de salaire et allez le plus rapidement possible à l'inspection du travail.

Vous ne pouvez pas faire plus de 22 heures par semaine heures complémentaires comprises.